

# REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions

Office du personnel de l'Etat

Service d'évaluation des fonctions

Date d'établissement	Date de révision	Date de mise en application
1.7.1975		1.7.1975
		Code fonction

6.19.009

## Gouvernant de foyer / gouvernante de foyer

#### 2. But de la fonction

Gérer administrativement les locaux d'habitation mis à disposition du personnel; diriger le personnel de maison attribué à l'entretien de ces locaux; exercer une surveillance sur le foyer des stagiaires.

## 3. Description de la fonction

1. Dénomination de la fonction

### La fonction implique notamment :

- la supervision du service logement du personnel (maison-employés), la prise des inscriptions pour les logements, l'attribution de chambres aux nouvelles employées; l'établissement d'une liste des nouvelles arrivées, l'accueil du personnel logé chez des particuliers et la réception des bagages; les recherches de chambres chez des privés, la fixation et l'adaptation du prix des chambres;
- l'établissement et la tenue à jour de fichiers, de listes de mutation, de relevés de location, de statistiques; la vérification de cartes d'entrée, de départ et leur transmission aux services intéressés;
- la vérification des prix des chambres, la communication à la section de gestion de tout changement d'adresse, des loyers abusifs;
- la réception de factures du téléphone, des services industriels, la répartition aux locataires intéressés:
- la prise de contact avec les logeurs, les règlements de conflits éventuels;
- l'organisation des déménagements, l'évacuation des effets personnels en cas de maladie ou de décès;
- l'exécution d'autres tâches requises par les supérieurs hiérarchiques.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	F	O	F	А	F	Cl. max. 10
Points	22	7	31	5	32	Total 97